

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT DE TRAVAIL

PROTÉGER

Avant toute intervention et afin d'éviter tout "sur accident" :

1. **SE** protéger
2. Protéger **LA VICTIME**
3. Protéger **LES PERSONNES AUX ALENTOURS**

ALERTER

1. Appeler **LES SECOURS**
2. Appeler les Sauveteurs Secouristes de votre entreprise s'il y en a
3. Alerter la direction

TRANSMETTRE LES INFORMATIONS UTILES :

- **S'identifier** : nom, numéro de téléphone
- **Nature du problème** : malaise, brûlure, accident de la circulation...
- **Risques éventuels** : incendie, produits chimiques...
- **Localisation précise de l'événement** : adresse exacte, repères visuels...
- **Nombre de personnes concernées**
- **Description de l'état de chaque victime**
- **Premières mesures prises et gestes effectués**

NE PAS RACCROCHER LE PREMIER : attendre les instructions du service

SECOURIR

Pratiquer les gestes de premiers secours (massage cardiaque, PLS...) si vous êtes formés ou en suivant les consignes données par le service de secours.

NE JAMAIS DEPLACER la victime sauf danger immédiat (explosion, incendie, effondrement...)

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT DE TRAVAIL

NUMÉRO D'URGENCE

18 - POMPIER

Pour tout problème de secours, accident, incendie, protection des biens et des personnes.

15 - SAMU

Pour tout problème urgent de santé.



17 - POLICE / GENDARMERIE

Pour tout problème de sécurité ou d'ordre public.

112 - TOUTES URGENCES

Numéro d'appel unique des urgences sur le territoire européen, destiné aux étrangers circulant en France ou aux français circulant en Europe. En France, ce numéro ne se substitue pas aux autres numéros d'urgences.

115 - SAMU SOCIAL

Pour toute personne qui présente une détresse sociale, comme les personnes sans domicile ou sans abri et exposées aux intempéries.

114 - Secours par SMS

Pour toute personne sourde, muette, ne pouvant pas parler à voix haute... possibilité de sms, chat, visioconférence...



Santra Plus
Prévention • Santé • Travail